

# Baromètre industriel de l'État

Région Occitanie – 5 novembre 2025

Le **Baromètre industriel de l'État** permet de mesurer directement l'évolution de la réindustrialisation en France. **Les services déconcentrés de l'État sont mobilisés pour le suivi de cet indicateur, coordonné et élaboré par la direction générale des entreprises (DGE)** au ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique. L'écosystème local participe également activement au suivi de cet indicateur.

**Avec un solde positif de +9 au premier semestre 2025, la France continue d'ouvrir et d'agrandir plus d'usines qu'elle n'en ferme. Toutefois, les tensions commerciales et la concurrence internationale limitent la dynamique.**

## RÉSULTATS NATIONAUX

**Les dynamiques diffèrent d'une région à l'autre, voire d'un département à l'autre, notamment dans les territoires où le tissu industriel est historiquement constitué autour de filières aujourd'hui confrontées à des transformations majeures et particulièrement impactées par les crises successives.** A ce titre, ce baromètre se révèle être un outil essentiel pour saisir les réalités du terrain et adapter les politiques publiques en faveur de la réindustrialisation.

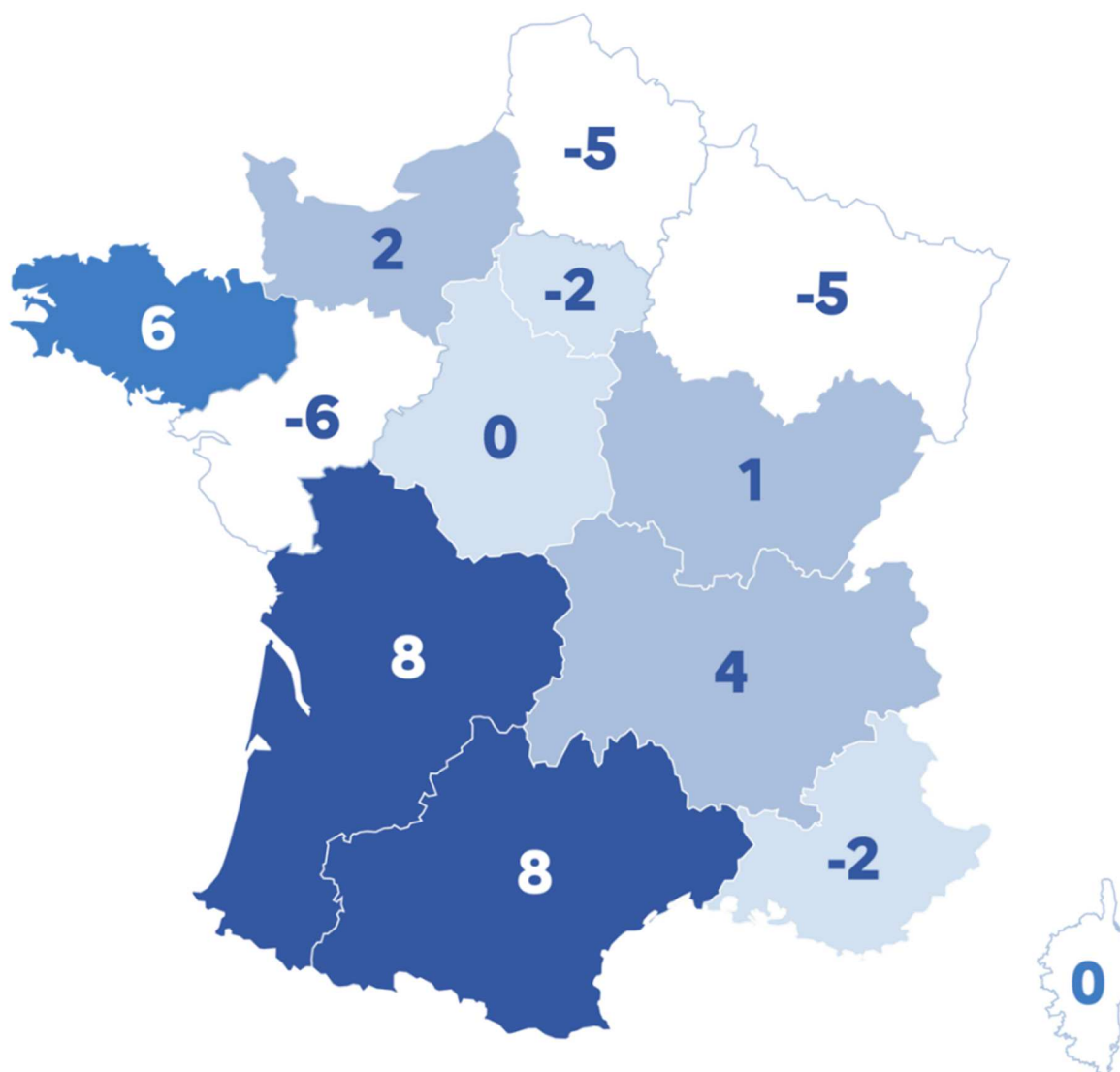
**Avec 8 ouvertures nettes d'usines, l'Occitanie affiche la dynamique la plus positive aux côtés de la Nouvelle Aquitaine.** Une dynamique portée notamment par les secteurs traditionnellement implantés dans cette région : la défense et l'aéronautique.

Au premier semestre 2025, 13 sites industriels ont ouvert ou connu une extension significative tandis que 5 usines ont fermé ou réduit leur appareil de production. L'Occitanie poursuit ainsi la tendance de réindustrialisation amorcée depuis 3 ans, avec 9 ouvertures nettes en 2022, 19 en 2023 et 14 en 2024.

Quatre exemples en Occitanie :

- l'ouverture à La Cavalerie (12) du nouveau site de recyclage de matelas de Retourmat ;
- l'ouverture à Saint-Gilles (30) de la nouvelle usine de Soprema, fabricant de mousse polyuréthane ;
- l'extension à Souillac (46) du site de G. Pivaudran, fabricant de pièces en aluminium destinées aux secteurs de la parfumerie, des cosmétiques et des spiritueux, soutenue par le plan « France Relance » ;
- l'ouverture à Canet-en-Roussillon (66) du nouveau site de Tenderlift, concepteur de solutions hydrauliques pour le nautisme.

## Cartographie régionale des ouvertures nettes en 2025



## Méthodologie

*L'indicateur vise à mesurer le nombre net d'ouvertures de sites industriels\*, c'est-à-dire le nombre total d'ouvertures de sites industriels auquel on soustrait le nombre de fermetures. Il inclut les augmentations et réductions significatives d'activités industrielles sur un site existant, lorsque l'impact de celles-ci pour le territoire est de fait assimilable à l'ouverture ou la fermeture d'un nouveau site.*

*La définition de l'industrie retenue pour cet indicateur exclut les activités connexes (déchetterie, logistique) ou l'artisanat. Plus précisément, l'industrie est ici comprise comme l'ensemble des activités économiques qui combinent des facteurs de production (installations, approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels, par la transformation de matières premières et l'exploitation des sources d'énergie, destinés au marché.*

**La comptabilisation est basée sur l'effectivité :** cela correspond à la date de la première production, dès lors que le premier produit sort de l'usine.

*Le recensement opéré par l'indicateur s'intéresse aux unités industrielles sans tenir compte de la valeur ajoutée du site concerné. Ainsi, une « gigafactory » ou la première industrialisation d'une start-up compteront comme une même unité industrielle.*

\* Établissement de plus de 20 salariés.

*Les données présentées doivent être lues comme des données provisoires et pouvant être actualisées lors de la prochaine relève, un certain nombre de projets d'ouverture pouvant être détectés a posteriori.*

### Contacts presse :

**Direction générale des Entreprises**

01 44 97 04 49

[presse.dge@finances.gouv.fr](mailto:presse.dge@finances.gouv.fr)

**Préfecture de la région Occitanie**

05 34 45 34 45

[service-presse@occitanie.gouv.fr](mailto:service-presse@occitanie.gouv.fr)